

Le Socialiste

42e année - Rs 5.00 - No 10855 - LUNDI 1ER JUILLET 2024 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Chukwory souligne la nécessité de favoriser la résilience grâce à la coopération commerciale



Page 3

Atelier de vérification des faits et de vérification : les participants retenus reçoivent des certificats



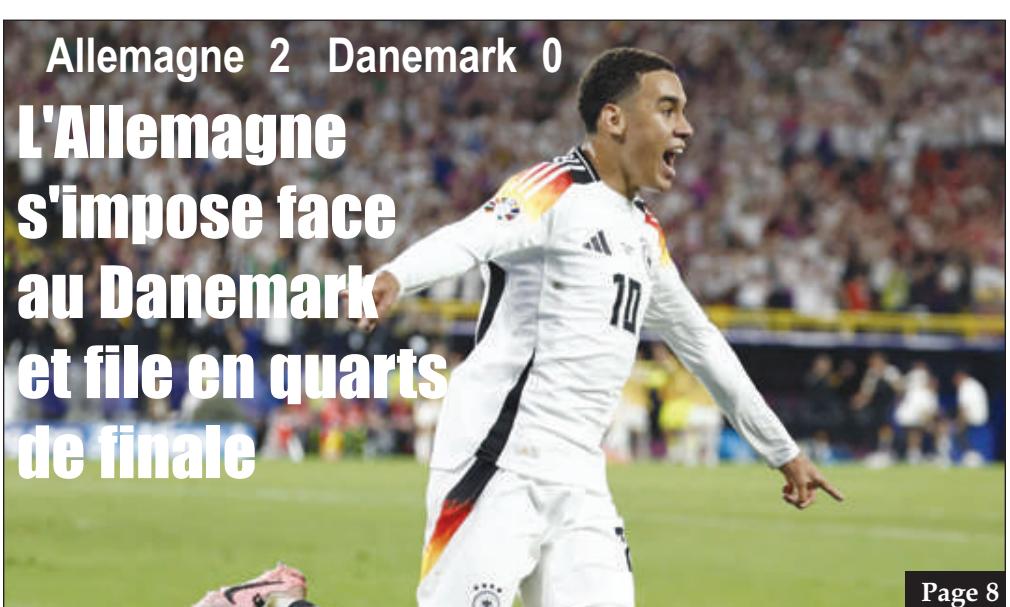
Page 4

EURO 2024



Après Suisse-Italie : les Azzurri ne méritaient pas mieux

Page 8



L'Allemagne s'impose face au Danemark et file en quarts de finale

Page 8



La ministre Ramyad inaugure officiellement le nouveau bureau de Coromandel pour les PME à Maurice

Page 3



Le « New York Times » appelle Biden à se retirer de l'élection présidentielle après son débat raté face à Trump

Page 4



Nouvelle-Calédonie
Les rassemblements sont interdits ce week-end, le couvre-feu est prolongé jusqu'au 8 juillet

Page 5

A la télé aujourd'hui



11:56	LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE
12:22	BARBARITA, LES COULEURS DE L'AMOUR
13:12	FIERCE ANGEL
13:38	L'EMPIRE DU MENSONGE
15:01	SAMACHAR
17:32	THE GARDENER'S DAUGHTER
18:01	SAMACHAR
18:33	WAGLE KI DUNIYA
18:57	SWARAN GHAR
19:31	LE JOURNAL TELEVISE
20:32	THE PERFECT PAIRING
21:54	BARBARITA
22:42	THE GARDENER'S DAUGHTER
23:34	LE JOURNAL TELEVISE



16:44	AKTIV
16:58	KONKOUR SANTE PATRIOTIK
17:58	L'EMPIRE DU MENSONGE
18:28	AMOUR SECRET
18:58	ZOURNAL KREOL
19:18	RODRIG PROG : PLAT DU CHEF : POULET MOUTARD
19:38	SON LADAN MEM : BLACK POWER
19:58	SUR LA PISTE DU PARAKEET
21:01	KONKOUR SANTE PATRIOTIK
21:53	PAROLES AGRICOLES : ENGAGEMENT DANS L'AGRICULTURE
22:20	MOTS & ECRITS : ANGKUSH POONYE
22:42	PROFIL
22:55	LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
23:01	ZOURNAL KREOL
23:21	KOZE ZOM
23:55	RODRIG PROG : ROD'ART



12:00	EK BAAR MOOKURA DO SAYINGS RADHA KRISHNA
14:58	SAYINGS RADHA KRISHNA
15:00	SAMACHAR
15:30	BADKI MALKAIN
16:00	JIIJAI CHHAT PAR HAIN
16:44	JIIJAI CHHAT PAR HAIN
17:31	RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN
17:53	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:00	SAMACHAR
18:30	TARK VITARK
19:02	BHOJPURI DHAMAKA
19:32	THEATRE
20:03	CHIKITSA AUR SWASTHYA
20:32	DOSTI
23:08	JIIJAI CHHAT PAR HAIN
23:30	YEH TERI GALIYAN
23:51	YEH TERI GALIYAN



13:04	KISMAT KI LAKIRON SE
13:33	KABHI KABHIE ITTEFAQ SEY
14:03	SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI
18:02	SAMACHAR
18:32	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:33	KUNDALI BHAGYA
19:02	UDAARIYAAN
19:32	KUCH RANG PYAR KE AISE BH
20:01	SAYINGS RADHA KRISHNA
20:02	SASURAL SIMAR KA 2
21:02	ANUPAMAA
22:01	SAYINGS RADHA KRISHNA
22:04	KISMAT KI LAKIRON SE
23:03	SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI



12:49	EUROPE REVEALED
13:31	BUSINESS AFRICA
14:00	JURASSIC PLANET
15:02	HI OPIE!
15:27	TUTI TUTI CORY BOLIDES
15:42	ZOONICORN
15:57	INSPECTEUR GADGET
16:19	ADVENTURES IN DUCKPORT
18:08	MOTORWEEK
18:35	CHOICES: DARE TO DREAM
18:50	PLANET A
19:06	ARTS UNVEILED
20:05	L'AMOUR A MORT
20:32	NEWS
20:53	HERITAGES
21:45	THE JUMANJI : NEXT LEVEL
23:48	CLOSE UP

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info
Facebook: Lesocialiste.info

LUNDI 1ER JUILLET 2024

2

Alpes

Cinq alpinistes ou randonneurs morts en deux jours

Un Tchèque, un Polonais et un Taiwanais figurent parmi les victimes des accidents survenus dans les Alpes françaises, et une victime a été recensée côté italien.

Cinq alpinistes ou randonneurs ont fait des chutes mortelles en deux jours dans les Alpes, notamment dans le massif du Mont-Blanc, a appris l'AFP vendredi 28 juin auprès des secours français et italiens qui appellent à la vigilance en raison des neiges toujours importantes en altitude. Un Tchèque, un Polonais et un Taiwanais figurent parmi les victimes des accidents survenus dans les Alpes françaises, et une victime a été recensée côté italien, selon ces sources.

Les secours alpins du Val d'Aoste ont expliqué à l'AFP être intervenus mercredi auprès d'un alpiniste qui avait chuté sur le glacier du Miage, à environ 2800 mètres d'altitude sur le versant sud du massif du Mont-Blanc, en Italie. «L'alerte a été donnée par ses compagnons qui l'ont vu glisser dans un ravin. L'alpiniste est décédé, ses camarades sont indemnes», ont-ils précisé.

Jeudi peu avant 07h30, un grimpeur originaire de Taïwan, «âgé d'une trentaine d'années», a dévissé de plusieurs centaines de mètres alors qu'il évoluait à plus de 3.000 mètres sur la face nord de l'Aiguille du Midi,



selon le Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne (PGHM) de Chamonix. Plus tard, en fin de journée vers 18h00, un ressortissant polonais de la même tranche d'âge, a trouvé la mort dans les mêmes circonstances dans le Couloir du Goûter à 3500 mètres d'altitude, selon la même source.

«Fort enneigement en altitude»

Jeudi toujours, un randonneur tchèque est sorti d'un sentier et a glissé dans une pente herbeuse, à plus de 2000 mètres d'altitude dans le secteur du col de la Croix du Bonhomme, au sud du massif du Mont-Blanc, selon le capitaine Stéphane Narbaud, commandant en second du PGHM de Savoie. Vendredi, ses équipes ont retrouvé en Haute-Maurienne le corps sans vie d'un randonneur probablement tombé la veille, en glissant lui aussi sur une pente herbeuse, a-t-il ajouté.

«Nous voyons beaucoup d'accidents ces derniers jours parce qu'il y a eu un fort enneigement en altitude cet hiver et qu'il reste une quantité importante de neige à plus de 2000 mètres», explique le capitaine. «Ça obture une partie des sentiers. En essayant de les contourner, les gens se perdent et glissent», poursuit-il en appelant «à faire très attention cette année».

La préfecture de Haute-Savoie a par ailleurs mis en garde vendredi contre des perturbations orageuses pouvant provoquer de fortes précipitations, rafales de vent et activité électrique samedi. «Il serait raisonnable de différer ses projets de sorties en montagne afin de bénéficier de conditions plus propices à la pratique de l'alpinisme et des activités de pleine nature», souligne-t-elle.

Comédie

Décès de Martin Mull, acteur dans "Sabrina dans l'apprenti sorcière" et "Roseanne"

L'acteur américain qui a joué dans de nombreuses sitcoms était âgé de 80 ans.

L'acteur Martin Mull, connu pour ses rôles dans des sitcoms et des comédies des années 70, est décédé ce jeudi 27 juin 2024.

Sa fille, Maggie, a annoncé son décès ce samedi 29 juin 2024 sur son compte Instagram.

«J'ai le cœur brisé d'annoncer que mon père est mort après un courageux combat contre une longue maladie», a écrit Maggie Mull sur son post accompagné d'une photo de l'acteur.

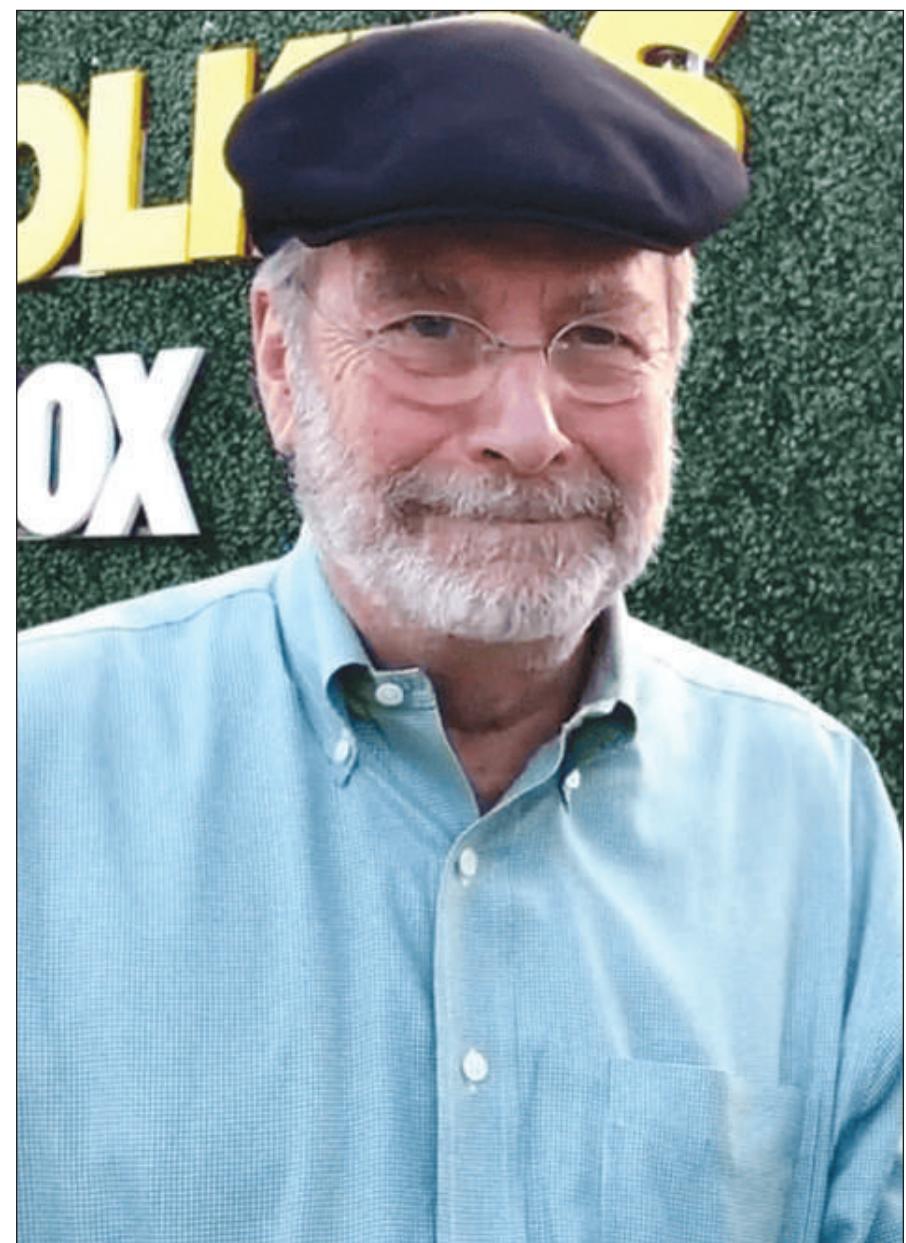
Roseanne, Sabrina l'apprenti sorcière, Clue... de nombreux rôles connus

Cet ancien compositeur de country s'était fait connaître pour son rôle dans la parodie de soap opéra « Mary Hartman, Mary Hartman ». Il avait ensuite joué dans son spin-off « Fernwood 2 Night ».

L'acteur est aussi connu pour son incarnation du Colonel Moutarde dans le film « Clue », sorti en 1985. Il avait ensuite enchaîné les sitcoms de l'époque, comme Arrested Development.

Il avait finalement décroché le rôle du patron de Roseanne dans la série éponyme.

Martin Mull était surtout connu pour avoir incarné le proviseur autoritaire dans la série « Sabrina, l'apprentie sorcière » à la fin des années 1990.



Chukowry souligne la nécessité de favoriser la résilience grâce à la coopération commerciale

L'importance de favoriser la résilience grâce à la coopération multilatérale, d'optimiser les avantages comparatifs de Maurice et de développer un solide réseau d'accords commerciaux préférentiels a été soulignée par la ministre du Commerce et de la Protection des consommateurs, Marie Christiane Dorine Chukowry.

Elle s'exprimait à l'hôtel Hennessy Park à Ebène, lors de la cérémonie d'ouverture d'un atelier d'une journée sur les « Accords commerciaux », qui visait à renforcer l'écosystème commercial de Maurice, à propulser l'expansion économique et à consolider la position stratégique de la nation dans la chaîne de valeur mondiale.

La secrétaire permanente du ministère du Commerce et de la Protection des consommateurs, Devrani Manorama Mathur Dabidin, et d'autres personnalités éminentes étaient également présentes.

Dans une déclaration, la ministre Chukowry a souligné que grâce à l'expertise collective, l'objectif est de construire un cadre qui non seulement renforce les secteurs du pays axés sur l'exportation, mais renforce également la résilience économique face à un marché de plus en



plus concurrentiel. Elle a en outre déclaré que l'objectif fait suite à un héritage clair consistant à parvenir à un accord sans friction servant de vecteur au développement durable et à la culture d'une économie dynamique et diversifiée, prête pour la croissance et la consolidation.

Parlant des progrès de Maurice, la ministre Chukowry a souligné que le pays se trouve à un point d'inflexion crucial dans sa trajectoire économique, tout en se distinguant comme un leader de l'innovation en Afrique, comme le démontre sa première position dans l'indice mondial de l'innovation parmi 28 économies sahariennes. Elle

a par ailleurs souligné que l'écosystème des affaires mauricien constitue un modèle d'efficacité, résultant de la relation symbiotique entre les institutions publiques et les entreprises privées. Cette alliance stratégique, a-t-elle ajouté, a joué un rôle crucial dans le démantèlement des barrières commerciales, la rationalisation des cadres réglementaires et la promotion du dynamisme commercial.

En outre, la ministre Chukowry a rassuré sur le fait que grâce à des interventions politiques ciblées et à un engagement en faveur d'une organisation réglementaire, le gouvernement a systématiquement

répondu aux demandes commerciales affaiblies, amélioré l'accès au marché et optimisé le positionnement concurrentiel dans les chaînes de valeur mondiales. Saluant la collaboration entre les secteurs privé et public, elle a souligné que les efforts incessants du secteur privé ont contribué à renforcer la facilitation des échanges, à optimiser le climat des affaires et à démanteler les barrières non tarifaires. Cette collaboration, a-t-elle noté, a propulsé la croissance de Maurice, faisant du pays une référence en matière d'efficacité commerciale et de dynamisme économique.

Elle a en outre affirmé que grâce à une collaboration public-privé efficace, Maurice a renforcé sa résilience économique et solidifié son rôle dans l'intégration régionale. Soulignant les principaux accords de facilitation des échanges, elle a parlé des efforts en cours pour atténuer les défis économiques et favoriser la croissance. Des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer la livraison des produits, réduire les coûts et gérer les risques associés au commerce international, garantissant ainsi que Maurice reste compétitive et dynamique sur les marchés mondiaux, a-t-elle ajouté.

Atelier de vérification des faits et de vérification : les participants retenus reçoivent des certificats

Les participants de diverses organisations médiatiques, qui ont suivi avec succès un atelier de vérification et de vérification des faits de deux semaines, ont reçu leurs certificats, lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue à l'Université de Maurice (UoM) à Reduit.

L'atelier, organisé par l'UoM en collaboration avec le Haut-commissariat australien et Africa Check, ciblait quelque 17 participants comprenant des journalistes locaux, des professionnels de la communication et des étudiants en journalisme, et visait à guider les participants dans la production d'articles locaux de vérification des faits.

La Haut-Commissaire australienne à Maurice, Kate Chamley ; la doyenne de la Faculté des études sociales et humaines de l'UoM, Verena Tandrayen-Rughoobur, la maître de conférences en médias et communication à l'UoM, Christina Chan-Meetoo, et d'autres personnalités étaient présentes à cette occasion.

Dans son discours d'ouverture, la Haut-Commissaire Chamley a souligné le défi mondial que représente la désinformation généralisée et a souligné la nécessité cruciale de vérifier les faits. Elle a souligné le code industriel pionnier de l'Australie en matière de désinformation et de désinformation, qui a considérablement amélioré la trans-

parence des opérations des plateformes numériques dans le monde entier.

Kate Chamley a souligné que les efforts de vérification des faits du Haut-commissariat australien visent à garantir la diffusion d'informations exactes et à dissiper rapidement les idées fausses. Ces efforts, a-t-elle déclaré, contribuent à favoriser un discours public informé et à promouvoir la compréhension des politiques et des actions de l'Australie.

En outre, la Haut-Commissaire Chamley a réitéré l'engagement inébranlable du gouvernement australien à promouvoir des informations exactes et la vérification des faits par le biais d'initiatives collaboratives. Elle a souligné les partenariats du Haut-Commissariat avec les autorités locales, les établissements d'enseignement et les organisations de la société civile à Maurice pour faire progresser les initiatives de vérification des faits et renforcer l'éducation aux médias.

Elle a en outre rassuré que le Haut-commissariat australien continuera à apporter son soutien à l'organisation d'ateliers de vérification des faits dans le but d'améliorer l'éducation aux médias, de lutter contre la désinformation et d'assurer la diffusion exacte des informations.

Quant à Christina Chan-Meetoo, elle s'est dite optimiste



quant au fait que l'atelier favorisera une communauté de vérificateurs de faits mauriciens équipés pour appliquer leurs compétences nouvellement acquises. Elle a également reconnu le rôle central des projets de collaboration entre journalistes et universitaires dans le renforcement des capacités de vérification des faits. Ces mesures, a-t-elle ajouté, sont essentielles pour lutter efficacement contre la propagation de la désinformation, en particulier dans le contexte d'infodémie en cours.

La ministre Ramyad inaugure officiellement le nouveau bureau de Coromandel pour les PME à Maurice

Dans le cadre de la Journée internationale des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) 2024, la ministre du Développement industriel, des PME et des Coopératives, Naveena Ramyad, a officiellement inauguré le bureau des PME de Coromandel à Coromandel. Une cérémonie de remise de certificats a également eu lieu pour les étudiants de l'Université des Mascareignes ayant participé au programme Camp Entrepreneur Jeunesse tenu à Pointe Jérôme.

Le Directeur Général de SME Mauritius, Ravin Rampersad, le Directeur de l'Université des Mascareignes, Dr Radhakrishna Somanah ; et d'autres personnalités étaient également présentes.

Dans une déclaration, la ministre Ramyad a souligné, les citoyens mauriciens reçoivent des compétences et des connaissances en matière d'entrepreneuriat dès leur plus jeune

âge. Elle a néanmoins reconnu qu'il reste encore quelques défis à relever mais que SME Mauritius et l'Université des Mascareignes, à travers leur collaboration, apportent un soutien aux citoyens intéressés par l'entrepreneuriat.

La ministre a ainsi félicité les deux institutions pour leurs efforts visant à aider les entrepreneurs potentiels à structurer leurs idées et à les transformer en entreprises prospères. Elle a profité de cette occasion pour féliciter le personnel de l'Université des Mascareignes pour son travail acharné et son soutien.

En outre, la ministre Ramyad a souligné l'importance pour les entrepreneurs d'avoir un plan d'affaires approprié et le capital nécessaire pour démarrer leur entreprise. Elle les a d'ailleurs encouragés à innover constamment, à faire preuve de créativité et à travailler fort pour assurer le succès de

leur entreprise.

De son côté, Ravin Rampersad a insisté sur le rôle important que jouent les entrepreneurs dans le développement économique du pays. Il a également souligné la nécessité constante de responsabiliser les entrepreneurs locaux afin qu'ils restent à la hauteur des exigences du marché.

Quant au Dr Somanah, il a fourni des précisions concernant les cours proposés à l'Université des Mascareignes. Il a souligné que l'institution collabore constamment avec SME Mauritius pour autonomiser et soutenir en permanence les entrepreneurs existants, en plus d'encourager les jeunes à rejoindre ce secteur.

À noter qu'à cette occasion, quelque 90 participants ont également reçu leurs certificats après avoir suivi 12 formations en Arts et Métiers (Événementiel & Déco Florale, Confection de Vêtements, Soins de Beauté

& Toilettage, Confection de Sacs Eco, Maroquinerie et accessoires), Nail Tech et Art) dans diverses succursales de PME mauriciennes autour de l'île.

Journée internationale des MPME

La Journée internationale des MPME est célébrée chaque année le 27 juin et rappelle le rôle primordial des MPME en tant qu'opérateurs économiques. Dans la plupart des économies du monde, les PME partagent le fardeau du développement économique et de la croissance en raison de leur capacité inhérente à créer de la richesse et des emplois.

De même, à Maurice, le secteur des PME fait partie intégrante de l'économie. La contribution des PME à la création de richesse, d'emploi et d'inclusion sociale est appelée à croître encore davantage à mesure qu'elles adoptent la technologie et les processus innovants pour améliorer leur compétitivité.

Le « New York Times » appelle Biden à se retirer de l'élection présidentielle après son débat raté face à Trump

Le prestigieux journal américain décrit le président américain comme étant « l'ombre d'un dirigeant ». Des membres du Parti démocrate ont aussi questionné la capacité de Biden à assumer un nouveau mandat.

Le comité de rédaction du prestigieux journal américain « New York Times » a appelé vendredi le président Joe Biden à se retirer de la course à la Maison Blanche après son calamiteux débat la veille face à Donald Trump.

Dans un éditorial publié vendredi soir et intitulé « pour servir le pays, le président Biden doit quitter la course » à la Maison Blanche, le « New York Times » a décrit Joe Biden comme étant « l'ombre d'un dirigeant », après que le président de 81 ans a « échoué à son propre test ».

Méconnaissable, Joe Biden a avalé des mots, n'a pas fini certaines phrases et a regardé dans le vide lors du duel télévisé jeudi face à son prédécesseur républicain.

« Joe Biden a été un président admirable. Sous son commandement, la nation a prospéré et a commencé à relever une série de défis à long terme, et les plaies ouvertes par Donald Trump ont commencé à se refermer. Mais le plus grand service public que pourrait rendre aujourd'hui Joe Biden serait d'annoncer qu'il ne se représentera pas à l'élection », a écrit le « New York Times ».

Son comité de rédaction rassemble des éditorialistes de renom et est censé refléter les valeurs du média.

« Je peux faire le boulot »

Des membres du Parti démocrate ont aussi questionné la capacité de Biden à assumer un nouveau mandat, ce qui a déclenché une tempête au sein du parti.



Face à ce vent de panique, Joe Biden a répondu : « Je peux faire le boulot ».

« Je ne parle pas aussi facilement qu'autrefois, je ne parle pas aussi aisément qu'autre fois, je ne débats pas aussi bien qu'autrefois », a reconnu le démocrate de 81 ans, en meeting à Raleigh, en Caroline du Nord. « Je ne me représenterais pas si je ne croyais pas, de tout mon cœur et de toute mon âme, que je peux faire ce boulot », a-t-il encore dit.

Le dirigeant a dans la foulée reçu le soutien appuyé de Barack Obama - qui reste une des voix les plus respectées du Parti démocrate.

« Les mauvais débats, ça arrive », a balayé l'ancien président, assurant que cette élection « restait un choix » entre quelqu'un « qui s'est battu toute sa vie pour les simples gens » et Donald Trump, « qui ne se préoccupe que de lui-même ».

Même Donald Trump a assuré ne pas «

croire » à la possibilité que son rival Joe Biden jette l'éponge.

A Raleigh, Joe Biden - aidé, contrairement à la veille, par un prompteur - a répété toutes les attaques tombées à plat lors du débat, vanté son bilan et ses idées. Il a même esquissé quelques foulées au pas de course en arrivant sur scène.

Donald Trump « est une vague de criminalité à lui tout seul », a-t-il asséné à propos du premier ancien président américain condamné au pénal et poursuivi dans une série d'affaires.

Panique dans le camp démocrate

A ses côtés, son épouse Jill Biden, très impliquée dans cette tentative de réélection, arborait une robe avec des multiples inscriptions « Votez. »

Le camp Biden veut donc croire que d'ici novembre, la terrible impression laissée jeudi soir pourrait s'effacer, tandis que les « mensonges » débités à la chaîne par

Donald Trump et les inquiétudes pour la démocratie américaine reprenaient le dessus.

Ce sera difficile. Le discours de Raleigh n'a évidemment, en termes d'audience, rien de comparable avec le débat organisé par CNN. Ce dernier a selon l'institut Nielsen rassemblé 51 millions de téléspectateurs.

Même les partisans de Donald Trump se gardaient d'en rajouter

Les médias américains font état d'une vague de « panique » chez les démocrates, à quatre mois de l'élection et à six semaines environ de la convention censée investir le président. Pour l'heure toutefois, aucun poids lourd du Parti démocrate n'a relayé publiquement ce sentiment.

Campagne

Joe Biden est désormais à New York, pour une cérémonie commémorant l'une des toutes premières mobilisations LGBT des Etats-Unis, en juin 1969, et pour une rencontre avec des donateurs.

Samedi, il ira lever des fonds dans la très chic zone de villégiature des Hamptons, une occasion aussi de prendre le pouls de ses soutiens financiers, dans une course électorale extrêmement coûteuse.

La vice-présidente Kamala Harris elle-même a reconnu que Joe Biden avait fait un début « laborieux » mais estimé qu'il avait fini « en force » face à un opposant qui a multiplié les affirmations mensongères sans jamais perdre ni son calme, ni son aplomb. Son nom figure évidemment sur la liste de celles et ceux qui pourraient remplacer Joe Biden en cas de désistement avant novembre, avec ceux de quelques gouverneurs démocrates en vue, comme Gavin Newsom en Californie ou Gretchen Whitmer dans le Michigan.

Il est presque certain que la gauche va revenir au pouvoir au Royaume-Uni

Des élections ont lieu au Royaume-Uni le 4 juillet. Après 14 ans de gouvernement des conservateurs, les travailleurs ont toutes les chances d'emporter le scrutin à une large majorité. Les médias indés s'en réjouissent, sans crier encore victoire.

« **A**près plus d'une décennie de vandalisme social de la part des conservateurs, le parti travailliste britannique devrait remporter les élections de juillet », écrit Jacobin. Et de loin : les travaillistes de Keir Starmer dépassent les 40% d'intentions de votes dans les sondages, contre à peine 20% pour les conservateurs et le Premier ministre sortant Rishi Sunak, selon les chiffres donnés par le Guardian. « Lorsque le leader conservateur a annoncé [le 22 mai] qu'il y aurait des élections au début du mois de juillet, soit plusieurs mois avant la date prévue, sa prestation avait tout d'un homme qui a déjà abandonné la partie », commente Jacobin.

Jacobin, dans un autre article, raconte le fiasco qui s'en est suivi. « 85 députés conservateurs ont fait part de leur confiance dans la capacité de leur parti à remporter un nouveau mandat en déclarant leur départ à la retraite », ironise la revue américaine.

Parmi elles et eux, l'ex-Première ministre Theresa May. « La première annonce politique de la campagne des conservateurs n'a pas été bien accueillie non plus. Le 24 mai, Sunak a déclaré qu'il réintroduirait le service national obligatoire pour les jeunes de dix-huit ans s'il était réélu », ajoute le média.

« Le péché originel a été l'austérité »

Qu'est-ce qui a fait dégringoler les conservateurs ? The Guardian explique, dans un éditorial du 28 juin, que « le péché originel a été l'austérité ».

Mais ce qui a précipité la crise de ce gouvernement, c'est qu'on a dit aux électeurs que quitter l'UE avec un accord des plus maigres serait bon pour eux ». Les mots du journal britannique sont durs pour ce qui s'est passé au Royaume Uni dans cette période post-Brexit : « De la boîte



de Pandore du Brexit ont jailli les furies de la malhonnêteté, de l'abus gouvernemental et de la démesure de l'exécutif. »

Les services publics sont en lambeaux, pointe le quotidien, et la vie des Britanniques est devenue « plus pauvre, plus cruelle, plus brutale et plus courte ». Les conservateurs sont tenus pour responsables de cette débâcle, et d'autres, notamment la gestion de la pandémie ou l'instabilité politique, avec quatre Premiers ministres différents depuis 2016.

Depuis l'annonce des élections anticipées, la dynamique des sondages n'a guère évolué. La victoire du camp travailliste semble aujourd'hui certaine. « Les partisans du Labour sont comme des enfants à la veille de Noël, pris dans l'enfer de l'attente. Les conservateurs veulent juste que le siège de la miséricorde s'allume et les emmène vers un endroit meilleur », résume, à une semaine des élections, le média australien Crickey.

Des enjeux idéologiques persistent pour les travaillistes

Le périodique britannique Red Pepper s'affaire, dans un long article, à dresser un tableau du Royaume-Uni à venir

sous un gouvernement travailliste. Le changement ne semble pas drastique.

Le média retrace la centrisation du parti de gauche, devenu de plus en plus « pro-business ». Pourtant, « on ne peut pas lutter contre les services publics décimés, les inégalités croissantes et la dégradation du climat uniquement avec des investissements privés et une baguette magique d'IA », défend le média.

« De l'Allemagne aux États-Unis, les gouvernements voient leur soutien s'effondrer en raison de leur incapacité à faire face aux crises actuelles, ce qui permet à l'extrême droite de prospérer dans le vide politique. Il appartient à la gauche de présenter son alternative », ajoute Red Pepper.

L'éditorial du Guardian va également en ce sens : « Les gens ne votent pas pour des abstractions. Ils votent pour leurs espoirs et leurs craintes, et ils ont tendance à les voir en termes concrets. Si le parti travailliste veut que les électeurs placent leur espoir en lui, il doit préciser ses ambitions. » Malgré ses mises en garde, le journal a annoncé prendre parti pour les travaillistes « avec espoir et enthousiasme », pour entrevoir « un futur meilleur ».

Nouvelle-Calédonie

Les rassemblements sont interdits ce week-end, le couvre-feu est prolongé jusqu'au 8 juillet



Depuis le début des troubles en Nouvelle-Calédonie, liés à la réforme constitutionnelle concernant le dégel du corps électoral, 1 520 personnes ont été interpellées, d'après le haut-commissariat.

Des mesures de fermeté ont été prises afin de maîtriser les tensions qui touchent l'archipel. « Afin de poursuivre les efforts de sécurisation menés par les forces de sécurité intérieure, les rassemblements seront interdits du samedi 29 juin, 6 heures au dimanche 30 juin, 20 heures », a annoncé, vendredi 28 juin, le haut-commissariat dans un communiqué de presse. Le couvre-feu, en vigueur de 20 heures à 6 heures, a aussi été prolongé jusqu'à lundi 8 juillet. Ces mesures sont prises alors que le premier tour des élections législatives, où la participation s'annonce importante, est organisé dimanche 30 juin à Nouméa. Le haut-commissaire a expliqué que « la situation de l'ordre public s'[était] améliorée ces derniers jours » mais que des « dégâts très graves » continuaient d'être commis sur des infrastructures publiques.

Le haut-commissaire a notamment condamné « avec la plus grande fermeté » l'incendie dans la nuit de jeudi 27 à vendredi 28 juin du chantier du centre de première intervention de La Tontouta, proche de l'aéroport international, dont la construction était sur le point d'être achevée. Ce projet devait permettre d'accueillir des pompiers dans le nord de la commune de Païta et de réduire les délais d'intervention pour une large partie de l'archipel. Agressions « des sapeurs-pompiers » Plus globalement, le haut-commissaire a dénoncé « toutes les agressions [...] par les émeutiers [des] sapeurs-pompiers », en hausse ces derniers jours, selon plusieurs déclarations de pompiers dans les médias locaux. Au total, depuis le début des troubles en Nouvelle-Calédonie – liés à la réforme constitutionnelle concernant le dégel du corps électoral critiquée par les indépendantistes kanaks, 1 520 personnes ont été interpellées, a précisé le haut-commissariat.

Ces violences, les plus graves survenues dans l'archipel depuis les années 1980, ont fait neuf morts, selon le dernier bilan des autorités, et des dégâts matériels considérables (incendies, destructions, pillages...). Un regain

de tension a été observé après le transfèrement dans l'Hexagone, en fin de semaine dernière, de sept militants indépendantistes.

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that Mr. Guru Kaushall Chandra DHOOPUN and Ms. Deeneswaree JUGESSUR, Morc Domah, 16eme Mille, Forest Side, have applied to the Honourable Attorney General for leave to change the names of their minor son Khushal Chandra into that of Keshaveer, so that in the future he shall bear the name Keshaveer DHOOPUN.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from date of publication of the said notice in the papers.

Under all legal reservations.

Dated this 25th day of June 2024.

Mr. Guru Kaushall Chandra DHOOPUN & Ms. Deeneswaree JUGESSUR.
APPLICANTS

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that Mr Mohamade Ally Muntasir PAQUET, electing his legal domicile in the office of Me. Afzal AGOWAN, Attorney at Law of 56, Sir William Newton Street, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his names and surname **Mohamade Ally Muntasir PAQUET** into those of **Muhammad Ally Muntasir JILANI**, so that in the future he shall bear the names and surname of **Muhammad Ally Muntasir JILANI**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from date of publication of the said notice in the papers.

Under all legal reservations.

Dated this 27th day of June 2024.

Mr Mohamade Ally Muntasir PAQUET
APPLICANT

NOTICE UNDER SECTION 311 (2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given:

That **NRZ Resources Limited** (the “Company”), an Authorised Company, having its Registered Office at 44, St Georges Street, Port Louis, Republic of Mauritius, is to be removed from the Register of Companies under Section 309(1) (d) of the Companies Act 2001.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001.

That any objection to the removal under Section 312 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Dated this 07th day of June 2024

Fideco Global Business Services Ltd
Registered Agent

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 26th day of September, 2024 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court, New Supreme Court Building, situate at Cr Edith Cavell & Desroches Street, Port-Louis, the Sale by levy of : « (A)

Immoveable property belonging to Mr Rajkumar RAMDASS and his lawful wife Mrs Leena RAMDASS (born JHUGROO)

Une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT QUATRE VINGT DIX HUIT METRES CARRES (298 M²) (Lot No. 53), située au quartier de Grand Port lieudit Ville Noire Mahebourg et bornée, d'après une description avec plan figuratif dressée par Monsieur Krishna Dwarka arpenteur jure le 24/07/2006 enregistrée au Reg LS59/1948 comme suit :- (PIN NUMBER : 1508400209). Au Nord par le Lot 154 sur VINGT TROIS METRES ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMETRES (23.85 M) ; A L'Est par une réserve D'UN METRE ET CINQUANTE (1.50 M) de large longeant un chemin de CINQ METRES (5.00 M) de large sur DOUZE METRES ET CINQUANTE CENTIMETRES (12.50 M) ; Au Sud par le Lot 152 sur VINGT TROIS METRES ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMETRES (23.84 M) ; Et à L'Ouest par le Lot 33 sur DOUZE METRES ET CINQUANTE CENTIMETRES (12.50 M) ; Together with all the appurtenances and dependencies thereon existing and generally all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation. The whole as morefully described in title deed dated 10/10/2007 duly registered and transcribed on 12/10/2007 in Vol TV 6778/42. **STATEMENT OF OWNERSHIP**:- In virtue of a deed drawn up by and before Mr Late Notary Joseph Marcel Jason on the 10/10/2007 and duly registered and transcribed on 12/10/2007 in Vol. TV 6778/42 Mr and Mrs Rajkumar RAMDASS (wife born Leena JHUGROO) acquired the above described immoveable property presently charged from Mr and Mrs Sookdea DABY (wife born Sahodree NOBIN). (B) **Immoveable property belonging to Miss Urvashi RAMDASS** (a)

La Surelevation d'une maison erigée sur une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT QUATRE VINGT DIX HUIT METRES CARRES (298 M²) (Lot No. 53), située au quartier de Grand Port lieudit Ville Noire Mahebourg et bornée, d'après une description avec plan figuratif dressée par Monsieur Krishna Dwarka arpenteur jure le 24/07/2006 enregistrée au Reg LS59/1948 comme suit :- (PIN NUMBER : 1508400209) Au Nord par le Lot 154 sur VINGT TROIS METRES ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMETRES (23.85 M) ; A L'Est par une réserve D'UN METRE ET CINQUANTE (1.50 M) de large longeant

un chemin de CINQ METRES (5.00 M) de large sur DOUZE METRES ET CINQUANTE CENTIMETRES (12.50 M) ; Au Sud par le Lot 152 sur VINGT TROIS METRES ET QUATRE VINGT QUATRE CENTIMETRES (23.84 M) ; Et à L'Ouest par le Lot 33 sur DOUZE METRES ET CINQUANTE CENTIMETRES (12.50 M) ; (b) Et une fraction correspondant à Cinq Cents/Millièmes (500/1000 emes) du sol de la portion de terrain de la contenance de DEUX CENT QUATRE VINGT DIX HUIT METRES CARRES (298 M²) (Lot No. 53) et des parties communes qui y sont édifiées. Together with all the appurtenances and dependencies thereon existing and generally all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation. The whole as morefully described in title deed duly registered and transcribed on 16/06/2017 in Vol TV201706/001084. **STATEMENT OF OWNERSHIP**:- In virtue of a deed drawn up by and before Mr Notary Marie Lelio Linley ANTENIO, on the 09/06/2017 and duly registered and transcribed on 16/06/2017 in Vol. TV 201706/001084 Miss Urvashi RAMDASS acquired the above described immoveable property presently charged from Mr and Mrs Rajkumar RAMDASS (wife born Leena JHUGROO).

BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: (i) **Location** :- The property is approached through a 5.00 metres wide tarred vehicular access at approximately 150 metres northeast of its junction with Ville Noire Main Road, which is at an approximate distance of 615 metres southwest of its junction with Mahebourg Main Road (A10) and at about 95 metres northwest of its junction with Boulangerie Street at Mahebourg. (ii) **Site Description** :- The site designated as Lot 153 of the Morcellement Ruisseau des Delices development, has an area of 298 square metres as described in the title deed registered and transcribed in Volume TV 201706 No 001084 and at Volume TV 6778 No 42 and a Memorandum of Survey drawn by Mr Krishna Dwarka, Sworn Land Surveyor 24th July 2006 registered at Reg LS 59 No 1948. The site has a rectangular shape and an even topography with a frontage of 12.50 metres to a 5.00 metres wide tarred vehicular access, and a maximum depth of 23.85 metres to its north-western boundaries. It is bounded by concrete block walls along its sides of the plot and is accessed through a sliding gate and all services are readily available to the site. (iii) **Building Description** :- Residences Ramdass is a two-storey building; made of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, under reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with aluminium frames and glazed openings. It is to be noted that the building is subject to Droit Sur elevation where it has 500/1,000 shares in common parts for both lots. The building is divided into two units where unit 1 is found on the ground floor and unit 2 is found at the first level of the building providing a gross covered area of 402 square metres. No internal inspection was possible.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BANK ONE LIMITED against Mr Rajkumar RAMDASS & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of June, 2024.

Thierry Koenig SA
ENSafrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **BLOOMING WELLNESS AROMA LTD** will apply to the **District Council of GRAND PORT** for a Building and Land Use Permit for a Building in concrete and metals for the **Setting Up of an Aromatic Essential Oils Factory** involving the Installation of the following Engines: at **BEEMANIQUE INDUSTRIAL ZONE, ROSE BELLE**.

Installation of Electric Engines:

SN.	Name of Machinery	Capacity in KW	Qty.	Total
1	Chipping/Powder Machine	38 Kw	1	38 kw
2	Boiler Feeding Pump	6 Kw	2	12 kw
3	Water Pump	6 Kw	1	6 kw
4	Water Filter Motor	4 Kw	1	4 kw

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 28 June 2024.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 10th day of October, 2024 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: Une portion de terrain de la contenance de QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE METRES CARRES ET CINQUANTE CEN-TIEMES DE METRE CARRE (472.50 M²) située au quartier de Port Louis lieudit Pointe aux Sables, 12-16 Rue Dahlia, Morcellement Ilois. Il a été fait observer au titre de propriété ci après relaté que d'après un procès verbal de description avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Rashid Ahmed Jeewa, arpen-teur juré, en date du 12/07/2004 enregistré au Registre LS 54/278, ledit terrain a été mesuré et a été trouvé être d'une contenance de QUATRE CENT SOIXANTE SEPT METRES CARRES (467 M²) et est compris dans les aborments suivant: (PIN NUMBER :- 1924030189) Du premier côté par une réserve de UN METRE ZERO (1.00 M) de large longeant un chemin commun de TROIS METRES ZERO (3.00 M) de large sur deux lignes, la première une ligne développée de TROIS METRES DIX HUIT (3.18 M) et la deuxième une ligne droite de VINGT METRES QUARANTE SEPT (20.47 M); Du deuxième côté partie par France Sylvio Eiel lyempermal et partie par le lot L10 du morcellement sur VINGT METRES SOIXANTE (20.60 M); Du troisième côté par Devrajen MURDAY sur VINGT DEUX METRES CINQUANTE (22.50 M); Du quatrième et dernier côté par une réserve de UN METRE ZERO (1.00 M) de large longeant l' Avenue des Dahlias sur DIX HUIT METRES QUATRE VINGT SEIZE (18.96 M). Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation the whole as morefully described in the title deed drawn up by Ms Vedita Devi Peerun, Notary Public, on the 01/07/2016 registered and transcribed on the 08/07/2016 in TV 201607/000613. Land The zone is residential. The site is locate in a parcelling, the square shaped corner plot has an even topography with a frontage of 20.47 metres + a curb of 3.18 metres to a 3 metres wide common road and a return frontage of 18.96 metres o another common road. Avenue des Dahlias. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access to property is by means of a tarred and vehicular road. Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious residential buildings in a heavily built-up parcelling. All amenities including including public transport are available in the region. Building The double storey (ground floor+ 1st floor) residential building is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof. (a) Area – Approx. 200 M² or 2,152 ft²; (b) State of repair – Good; (c) Finishes: Openings – Metal glazed doors and windows. Plastering and paint – External walls are rendered but partly painted.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Harikrishna Rajkewal Balindranath GANGOO.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 24th day of June, 2024.

Udhisteer K. Ragobur
ENSAfrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

OUTBIDDING

Notice is hereby given that on 27 July 2023, a portion of land of the extent of 160.14 M², being Lot No.3, situate in the City of Port Louis, No.7, Rue Diego Garcia, together with a four storeyed concrete building thereon, as morefully described in deed transcribed in Volume TV 4646/27, was sold by way of Folle Enchere before the Master's Court at the request of The Mauritius Commercial Bank Limited against Parvez JAUFFUR, for the sum of Rs.6,000,000.00 and adjudicated to The Mauritius Commercial Bank Limited . Afterwards on 3 August 2023, Omar Shariff DAMRY has made an Outbidding of one sixth above the aforesaid purchase price.

Whereupon on the 20 June 2024, His Honour, the Deputy Master & Registrar has fixed **Thursday the 25 day of July 2024, at 1.30 p.m** for the sale of the said property upon the said outbidding and which shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25 day of June 2024.

Thierry Koenig SA
Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mrs Maria Virginie Matombe** will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land Use Permit for the **Proposed General Retailer's Shop at Lot F06, Portion no.62, Residences Ville Noir II, Mahebourg**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mrs Jyoti Oodhub-Daworaz** will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land Use Permit for the **Proposed car wash and car valeting including the installation of the following motors; 1. Karcher Pressure Washer – 2500Watts 2. Vacuum Cleaner – 2000Watts at Andre Petit Lane, Mare D'Albert**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication

NOTICE FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that **I, Miss Sumayyah Bibi Yadallee** will apply to the municipal council of Port Louis, for a building and land use permit, for a proposed building at ground floor to be used as general retailer and first and second floor as residential at corner Anderson James Forrester and canal street, Port Louis.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication

24. NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that **MICROTECH COMPUTERS LTD (Represented by Mr GUNSHYAM JEETUN)** will apply to the Municipal Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for a Proposed Construction of a new Building to be used as Office at Ground, First, Second Floors and Residence at Third Floor at Motais Street, Port Louis.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date : 27/06/2024

NOTICE OF REMOVAL OF THE COMPANY UNDER SECTION 309(1)(D) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the "ASSYLA" an Authorised Company having its registered office at H21 Home Scene Building, Healthscape, Forbach, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Registrar under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this: 21st day of June 2024

Doorvesh Kumar Jugurnauth
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE OF REMOVAL OF THE COMPANY UNDER SECTION 309(1)(D) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the "Sensorlite Limited" an Authorised Company having its registered office at H21 Home Scene Building, Healthscape, Forbach, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Registrar under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this: 24th day of June 2024

Doorvesh Kumar Jugurnauth
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE OF REMOVAL OF THE COMPANY UNDER SECTION 309(1)(D) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the "Cobra Legends" an Authorised Company having its registered office at H21 Home Scene Building, Healthscape, Forbach, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Registrar under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this: 21st day of June 2024

Doorvesh Kumar Jugurnauth
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE OF REMOVAL OF THE COMPANY UNDER SECTION 309(1)(D) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the "RAKK Capital" an Authorised Company having its registered office at H21 Home Scene Building, Healthscape, Forbach, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Registrar under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this: 21st day of June 2024

Doorvesh Kumar Jugurnauth
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
Registered Agent

NOTICE UNDER SECTION 309(1)(d) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the "Pine Creek Mauritius" an Authorised Company having its Registered office at C/o Sovereign Trust (Mauritius Limited), H21 Home Scene Building, Healthscape, Forbach, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Registrar under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this: 26th June 2024

Doorvesh Kumar Jugurnauth
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
As Company Secretary

NOTICE UNDER SECTION 309(1)(d) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the "Globe Trade" an Authorised Company having its Registered office at C/o Sovereign Trust (Mauritius Limited), H21 Home Scene Building, Healthscape, Forbach, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Registrar under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this: 26th June 2024

Doorvesh Kumar Jugurnauth
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
As Company Secretary

Manchester United et Bologne s'enquièrent de Miguel Gutiérrez... et il attend toujours le Real Madrid

Le footballeur de Pinto a été convoqué pour les Jeux olympiques après sa fantastique saison avec Gérone.

Le marché des transferts n'a pas encore commencé à battre son plein. Avec l'Euro et la Copa América en jeu, certaines opérations sont toujours paralysées, et on prévoit un mois d'août encore plus mouvementé que le précédent. Le cas de l'Arabie saoudite, qui ne connaît pas le budget de ses clubs avant le début du mois de juillet, joue également un rôle.

L'un des noms qui animera le marché est celui de Miguel Gutiérrez (2001). Le footballeur espagnol a été appelé pour les Jeux olympiques de Paris avec l'équipe de Santi Denia, après une saison fantastique avec Gérone. Miguel figurait déjà sur la liste préliminaire de l'Euro, et il fait maintenant partie de la convocation pour les Jeux.

Sa saison a déjà suscité l'intérêt de grands clubs européens, et des équipes comme Arsenal, Bayern et Chelsea ont pris contact avec le joueur lors du mercato d'hiver. D'autres, comme Brentford, ont même proposé 25 millions d'euros pour lui, mais il a refusé afin de rester à Gérone, qui a

décroché l'exploit de se qualifier pour la Champions League, et d'attendre le Real Madrid.

Les Blancos possèdent 50 % des droits du joueur et disposent d'une option d'achat cet été pour huit millions d'euros. L'été 2025, ce montant serait de six millions d'euros. Sa clause de libération avec Gérone est de 35 millions d'euros. En clair, si Miguel part à ce prix, le Real Madrid encaisserait environ 17 millions d'euros.

Le Real Madrid n'a pas encore pris de décision

Le Real Madrid n'a pas encore décidé quoi faire de Miguel Gutiérrez, en attendant l'avenir d'Alphonso Davies et de Ferland Mendy, et Miguel reste dans l'attente. Pendant ce temps, à Gérone, on rêve de le garder pour une année historique pour le club, celle de ses débuts en Champions League, et Michel l'attend comme une pièce maîtresse de son équipe, même s'il sait qu'il sera difficile de le retenir.

L'un des derniers clubs à s'être intéressé à la situation de Miguel Gutiérrez est Bologne. L'équipe italienne, également qualifiée pour la Champions League, s'est



renseignée sur le pied gauche et sera une option à considérer. Bologne, qui aura beaucoup de mal à retenir Calafiori après son explosion à l'Euro, est déjà à la recherche de nouveaux noms pour se renforcer.

Manchester United est une autre équipe qui s'intéresse à lui, ce qui allonge la liste

des clubs européens qui le suivent, comme le Borussia Dortmund. Son avenir se prépare à feu doux, et on se doute que tout se déclenchera en août. Miguel, pour sa part, est serein. Il est très heureux d'appartenir à Gérone et attend de voir comment les événements vont se dérouler au Real Madrid.

Manchester United pourrait utiliser Joshua Zirkzee comme écran de fumée pour la signature d'un autre attaquant

Man Utd envisage peut-être de recruter un autre attaquant que Joshua Zirkzee.

Manchester United serait prêt à déclencher la clause libératoire de 34 millions de livres sterling de l'attaquant de Bologne Joshua Zirkzee pour tenter de battre l'AC Milan à sa signature. Cependant, de nouvelles affirmations suggèrent qu'un autre buteur – qui exigerait moins du budget de transfert estival – pourrait figurer en tête de la liste restreinte des Diables Rouges.

Erik ten Hag ajoutera un nouvel attaquant à son équipe dans les mois à venir alors qu'Anthony Martial se prépare à quitter Old Trafford en tant qu'agent libre le 1er juillet.

Rasmus Hojlund a manqué de compétition et de soutien tout au long de sa première saison en Angleterre, Martial étant absent pour la majorité en raison d'une blessure.

Zirkzee a été largement présenté comme la cible de premier choix de United

malgré l'intérêt de longue date de Milan et son statut de Ligue des champions.

Mais Sport1 affirme que le désir des géants du M16 de signer Zirkzee a été exagéré en raison du coût probable d'un accord.

Le joueur de 23 ans pourrait être hors de portée financière une fois les frais de transfert combinés avec son salaire et les exigences de son agent.

United chercherait des alternatives moins chères, suggérant que Ten Hag souhaite que Hojlund continue comme attaquant titulaire la saison prochaine.

Et un rapport d'i Sport a placé le Lillois Jonathan David fermement en mesure d'atterrir à Old Trafford cet été.

United aurait intensifié sa recherche de renforts d'attaque et aurait pris contact avec les représentants de David au sujet d'un éventuel changement.

Cependant, les Red Devils seraient confrontés à une forte concurrence de la part de leurs rivaux de Premier League



Tottenham Hotspur, West Ham United et Aston Villa.

La disponibilité de David n'est pas un secret. La semaine dernière, le président lilleois Olivier Letang a confirmé que le joueur de 24 ans était à vendre avant l'expiration

de son contrat en 2025.

On pense qu'il a un prix d'environ 25 millions de livres sterling, ce qui aurait pu inciter United à porter son attention sur David plutôt que sur Zirkzee.

Barça : un défenseur en grande forme chipé par Arsenal ?

Les Gunners s'intéressent à un des patrons de la défense catalane !

Le Barça connaît toujours des difficultés financières et devra vendre des joueurs cet été pour renflouer les caisses et plusieurs noms de l'effectif pourraient rapporter une belle somme. Si ter Stegen, Yamal, Gavi, Pedri, Fermin et Cubarsi sont jugés intransférables par la direction catalane, elle écouterait tout de même les offres pour d'autres de ses cadres et un joueur de l'équipe de France intéressé Arsenal !

Koundé à Arsenal ?

Comme le rapporte Sport, c'est le défenseur central, placé en latéral droit en Équipe de France mais aussi avec le Barça dernièrement, qui plaît à Mikel Arteta. Sous contrat avec les Blaugrana jusqu'en juin 2027, Jules Koundé est évalué à 45 millions d'euros selon Transfermarkt. Comme l'indique le quotidien sportif, le club catalan sera prêt à écouter les offres pour son joueur français.

Selon Jijantes, le club de Londres a déjà contacté l'écurie espagnole pour se renseigner au sujet de l'ancien joueur des Girondins. Il est donc possible que Koundé quitte le Barça et rejoigne la Premier League, ce qui constituerait un nouveau challenge pour lui dans sa jeune carrière. Il est âgé de 25 ans.



Euro 2024

Suisse 2 Italie 0

Après Suisse-Italie (2-0) : les Azzurri ne méritaient pas mieux

Passée par un trou de souris pour rallier les huitièmes de finale, l'Italie a vu son parcours être brutalement stoppé par une Suisse bien meilleure qu'elle ce samedi (2-0). Nettement dominés en première période, cueillis à froid au début de la seconde, les tenants du titre n'ont jamais semblé en mesure de renverser le sort inéluctable qui les attendait. Et qu'ils ont, en fin de compte, bien mérité

Il y a 18 ans, l'Olympiastadion de Berlin était le théâtre de son quatrième sacre mondial. Ce samedi, il a servi de scène à sa vilaine déroute européenne. L'Italie a été vaincue par la Suisse (2-0) en huitièmes de finale de l'Euro 2024. Cela est censé représenter un événement en soi, et ce d'autant plus que la Squadra Azzurra était le vainqueur sortant de la compétition continentale. Mais son élimination est tellement logique qu'il n'y a, au fond, rien à y redire. D'ailleurs, les Transalpins avaient envoyé des signaux annonciateurs d'une sortie de route précoce dès la phase de groupes. Victorieux sans briller de l'Albanie (2-1), les hommes de Luciano Spalletti avaient ensuite été baladés par l'Espagne (1-0) et n'avaient terminé à la deuxième place de la



poule B que grâce à une égalisation de Mattia Zaccagni dans les derniers instants du temps additionnel contre la Croatie (1-1). Pas de quoi, donc, faire d'eux les grands favoris de leur rencontre face à une Nati autrement plus convaincante. À raison.

**On ne méritait pas de gagner,
il n'y a rien à dire**

D'emblée, les partenaires de Granit Xhaka ont pris l'ascendant sur ceux de

Federico Chiesa. Mieux organisés, bien plus inspirés balle au pied, les Suisses ont été récompensés par l'ouverture du score de Remo Freuler et l'addition aurait pu être plus lourde à la pause sans plusieurs parades de Gianluigi Donnarumma. "En première période, on a très mal joué, ils ont eu le ballon et nous ont fait mal", a sobrement résumé le gardien italien après le coup de sifflet final.

Les champions d'Europe en titre espéraient sans doute relever la tête dès l'entame du second acte, mais le superbe but inscrit par Ruben Vargas leur a définitivement indiqué la sortie. "Ce but nous a coupé l'herbe sous le pied, on est restés dans leur partie de terrain mais sans être décisifs", a pesté Spalletti, qui n'a pas manqué de matière au moment de lister ce qui a fait défaut à ses protégés : "C'est sûr qu'il aurait fallu plus de rythme, plus de vitesse. Au-delà de la qualité individuelle, il faut plus de continuité, plus de sacrifices. Nous n'avons pas fait les efforts qu'il fallait, pour gagner un mètre, un centimètre, faire le pressing..."

"Il y avait aussi une différence au niveau des individualités, ce qui s'est vu dans les duels", a insisté le sélectionneur, visiblement peu satisfait par l'intensité mise par ses joueurs. "Il a manqué un peu de tout dans ce match", a poursuivi Donnarumma. Et le capitaine azzurro d'avouer : "Ça fait vraiment très mal. On ne méritait pas de gagner, il n'y a rien à dire." Trois ans après s'être élevée jusqu'au toit de l'Europe, l'Italie est cette fois sortie par la toute petite porte. Au vu de son huitième de finale et plus globalement de son tournoi, elle ne pouvait décentement pas aspirer à mieux.

Allemagne 2 Danemark 0

L'Allemagne s'impose face au Danemark et file en quarts de finale

Tout n'a pas été parfait mais l'aventure continue pour l'Allemagne dans son Euro. A domicile (Dortmund), les joueurs de la Mannschaft ont d'abord subi les éléments (la rencontre a été brièvement interrompu par un orage) et leur manque de réalisme face au Danemark, avant de corriger la mire par l'intermédiaire de Kai Havertz et Jamal Musiala (2-0) et valider leur présence en quarts de finale.

Le match, comme la météo allemande a tourné ce soir à Dortmund. La Mannschaft a fini par se qualifier en quarts de finale en disposant du Danemark (2-0). Interrompu pendant près d'une demi-heure à cause de des orages et de la grêle, la partie a été marquée par les nombreuses utilisations de la VAR. C'est elle qui a accordé le penalty de la délivrance à Kai Havertz (1-0, 53e). Les Allemands retrouvent les quarts de l'Euro, après l'échec en huitièmes en 2021.

C'est une partie dont les supporters danois et allemands se souviendront. D'abord car ils ont assisté à un match riche en occasions et qui pouvait basculer d'un côté comme de l'autre. Ensuite parce qu'à la 34e minute, l'arbitre a décidé d'interrompre le match à cause des orages et trombes d'eau et de grêle qui s'abattaient sur la pelouse du stade du Borussia Dortmund. Le dénouement est finalement heureux pour les locaux, qui avaient mieux débuté la partie que les Danish Dynamite.

Dès le coup d'envoi, les Allemands ont mis une intensité folle, impériale physiquement face à des Danois qui n'avaient pas encore gagné de match dans cet Euro. Nico Schlotterbeck a même cru marquer de la tête à la réception d'un corner (4e), finalement refusé. Kasper Schmeichel s'est ensuite déployé pour maintenir son équipe en vie, toujours devant Schlotterbeck mais aussi sur une frappe de Joshua Kimmich (6e) et une reprise de Kai Havertz (10e). Cela a suffit pour marquer le réveil danois,



juste avant les intempéries.

**2 minutes, un doigt,
la var et le match a basculé**

Dans un match décidément ouvert, où les deux équipes ont pris des risques quitte à se dévoiler derrière, les Danois s'étaient créés des occasions sur des pertes de balles allemandes, avec Christian Eriksen (21e) et un imprécis Rasmus Hojlund (42e, 45e). Mais les hommes de Kasper Hjulmand sont surtout passés de l'enfer au paradis en une petite minute.

On joue alors la 50e et Joachim Andersen trouve enfin la faille dans la cage de Manuel Neuer sur un ballon traînant dans la surface. Les Danois qui exultent, déchantent finalement après l'intervention de la VAR. Le but est refusé pour un tout petit hors-jeu. Sur l'action suivante, nouvel appel de Monsieur Oliver, cette fois pour accorder un penalty très discutable à la Mannschaft pour une main (un doigt) non intentionnelle de... Joachim Andersen.

Préféré à Niclas Fullkrug, Kai Havertz

n'a pas tout réussi mais a donné raison à son entraîneur sur ce penalty imparable, envoyé dans le petit filet du portier danois (53e). De quoi soulager la sélection de Julian Nagelsmann. Moins en vue que sur la phase de poule, Jamal Musiala est venu planter le but du break, son 3e dans cet Euro, envoyé en profondeur et létal devant un Schmeichel resté scotché devant son but (68e). Dans la tempête, l'Allemagne a assumé son statut et retrouve les quarts où elle attend la Géorgie ou l'Espagne.